

Tir à l'arc

Saison 2015 / 2016



Président :
J. P. MEYNARD
☎ 06 4316 81 59

Vice président :
Y. LEVY-JAMET
☎ 06 24 97 45 87

Secrétaire :
D. BESSON
☎ 06 63 78 80 31

Trésorier :
E. VILAIN
☎ 06 10 61 18 72

Entraîneurs :

J. P. MEYNARD
E. VILAIN
N. POURET
Y. LEVY-JAMET

Initiateurs :

D. BESSON
W. BESSON
A. BURGER
C. LORGEOU

La Compagnie des Archers de St Julien ...



🎯 est une association sportive Loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA). A ce titre elle permet à chaque licencié la pratique du tir à l'arc dans des conditions optimales de sécurité et de confort.

🎯 Elle regroupe une cinquantaine d'archers jeunes et adultes et conserve une taille "humaine" !

Les archers sont encadrés par 4 entraîneurs diplômés et 4 initiateurs bénévoles, ils peuvent se mesurer, s'ils le désirent, à d'autres compétiteurs du département à l'occasion de concours en salle et extérieur, ou simplement éprouver le plaisir simple de tirer dans une ambiance amicale !

🎯 Chacun peut suivre son évolution par le passage régulier de « flèche de progression » sanctionnée par un diplôme national.

🎯 Le tir à l'arc est un sport qui convient à tous !

Il réclame d'abord de la concentration.
C'est la recherche du bon geste, dans le calme et le respect de soi et des autres.

Venez donc nous rejoindre pour cette nouvelle saison !!!

Site internet : arcsaintjulien.com

E-mail: archers.stjulien@gmail.com

- **Horaires :**
 - . Tir en salle : Halle des Sports
 - . Tir extérieur : La Côte - Viry selon conditions météo

➤ Adultes & Compétition
Mardi et Jeudi :
20h30- 22h30

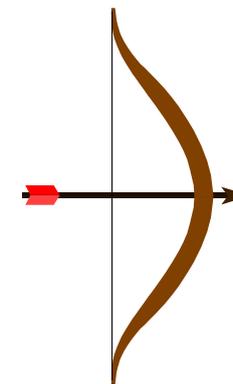
➤ Jeunes (à partir de 10 ans) :

Ecole de tir :

Samedi 17h30 - 19h30

sauf instructions municipales

➤ Matériel mis à la disposition par le club (sous conditions)



➤ **Tarifs :**

Licences FFTA :

Adultes : 62 €

Jeunes : (moins de 18 ans) 40 €

Handisport : 20 €

Cotisations club :

Adultes 65 €

Jeunes : 50 €

Demi-tarif dès la deuxième personne de la même famille inscrite au club.

Pour les nouveaux adhérents l'achat du polo du club est obligatoire,

Partenaire

Carte M'RA & GIA

